

---

## CTL du 07/06/2012

### Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Alors que ce Comité est convoqué ce jour, on ne peut écarter les difficultés liées à la gestion du personnel. Le volume des mutations s'amointrit chaque année en raison des suppressions massives d'emploi au plan national.

Ainsi les projets de mutation 2012 à la DGFIP, tous cadres confondus, sont une fois de plus fortement contraints par la politique de suppressions d'emplois.

Les vacances de postes se comptent toujours par centaines car la DGFIP anticipe encore les suppressions d'emplois pour les années à venir.

**Ceci rend insupportable les conditions de travail et le droit à mutation est bafoué. Les suppressions d'emplois inacceptables doivent cesser. C'est l'exigence de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires.**

Notre campagne lancée en novembre 2011 pour obtenir l'arrêt des suppressions d'emplois va donc se poursuivre durant l'été par l'interpellation du nouveau ministre et des députés nouvellement élus, au moment des premières discussions sur le budget 2013.

Il y a vingt ans, nous réclamions un ordinateur par agent. Aujourd'hui, ce slogan est inversé ! Dans les services, au fil des départs en retraite non remplacés, les chaises vides s'accumulent. Elles sont autant de « marqueurs » des difficultés qui pèsent sur les agents au quotidien.

Pourtant, toutes les missions fiscales, foncières et de gestion publique nécessitent un renforcement de leurs moyens en emplois, qui plus est dans le contexte actuel de crise.

La dématérialisation, un des prétextes pour supprimer des emplois, nécessite aussi des agents en nombre suffisant, partout sur le territoire, pour exercer correctement les missions de la DGFIP.

Dans les CAP concernant les mutations A, B et C, les élu(e)s de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réclament le recrutement des lauréats des concours inscrits sur les listes complémentaires pour :

- **Améliorer les conditions de vie au travail de tous les agents,**
- **Réimplanter aux services les emplois indispensables au bon exercice des missions,**
- **Faciliter les mutations.**

La décision qui appartient au Ministre et au Directeur Général est particulièrement attendue cette année.

Au plan local, nous nous étonnons d'apprendre par un article du journal Ouest France paru le 21 avril 2012, la fermeture probable au 1er janvier 2013 de la perception de Bretteville sur Laize. Les responsables de la communauté de communes ont déjà rencontré l'administrateur général de notre département et ont reçu confirmation que des solutions de remplacement sont à l'étude dans ses services. Dans le cadre du dialogue social évoqué page 46 du bilan d'activité proposé ce jour, les représentants du personnel n'ont aucun souvenir d'une telle communication.

Monsieur le Président, vous qui n'avez de cesse de prôner le dialogue social, dites nous pourquoi les agents et leurs représentants n'ont pas été informés de cette décision unilatérale ?